



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le budget primitif 2019 du SDIS voté en corrélation avec l'augmentation de l'activité opérationnelle

Le 7 février 2019, le conseil d'administration du SDIS du Doubs a voté le budget primitif 2019 pour l'établissement public.

Éléments de contexte :

Le SDIS du Doubs est un établissement public autonome disposant de sa propre personnalité juridique et de l'autonomie financière. Placé sous la double tutelle de la présidente de son conseil d'administration (Madame Christine BOUQUIN, présidente du Département) pour sa gestion administrative et financière, et de l'Etat (Monsieur Joël MATHURIN, préfet du Doubs) pour sa gestion opérationnelle, il est dirigé par un officier général de sapeurs-pompiers (Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur des services et commandant du corps de sapeurs-pompiers).

Les orientations budgétaires pour 2019 ont été élaborées en prenant en compte :

- les différents éléments qui impactent le coût du service et notamment les charges inhérentes à la hausse de son activité de coeur de métier, de sa masse salariale et des énergies ;
- les contraintes pesant sur les financeurs du SDIS : volonté de maîtriser la progression des contributions ;
- la volonté de limiter la progression de l'endettement du SDIS malgré un plan immobilier ambitieux.

Le SDIS devra faire face en 2019 à des surcoûts impactant sérieusement son budget de fonctionnement, notamment avec le coût des énergies parmi lesquelles figurant les dépenses de carburant).

Dans ce cadre, le conseil d'administration a adopté un budget d'environ **65,9 millions d'euros**, dont 51,3 millions en dépenses de fonctionnement et 14,6 millions en dépenses d'investissement.

Le Département, premier financeur du SDIS, contribue en fonctionnement pour plus de 26 millions d'euros (soit 56 % des contributions) et les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour près de 20,9 millions. Une subvention exceptionnelle d'investissement de 2,3 millions d'euros sera par ailleurs versée par le Département.

La hausse de la sollicitation opérationnelle est telle que le SDIS devra augmenter son parc d'ambulances. A ce titre, deux ambulances supplémentaires viendront compléter en 2019 le parc des 74 ambulances du SDIS. Les casernes de Pouilley-les-Vignes et de Bethoncourt-Sochaux seront chacune dotées d'une ambulance supplémentaire.

Enfin, 3 fourgons pompe tonne grande puissance (FPTGP) sont en cours de livraison dans les centres d'incendie et de secours de Besançon-Centre, Besançon-Est et Montbéliard (centres très impactés par l'augmentation de l'activité opérationnelle), opération qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement du parc.

Le SDIS du Doubs poursuit son ambitieuse politique immobilière pour améliorer le quotidien des sapeurs-pompiers :

- en 2018 : inauguration de la caserne de Morteau ;
- en 2019 : inauguration de la plateforme logistique départementale ainsi que les travaux de l'atelier automobile, et de la caserne de Moncey ;
- ouverture des projets d'extension des casernes de Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans et Labergement-Sainte-Marie.

Le bâtiment d'état-major a été racheté au Département, et les services du Département encore présents à La Clairière quitteront les locaux dans les prochaines années, pour permettre au SDIS de disposer de locaux encore mieux adaptés aux besoins des agents...

Cet ambitieux plan de modernisation de notre parc immobilier constitue une part structurante de la politique de « bien être au service » pour tous, mais aussi de développement du volontariat.

Contact :

Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, directeur départemental, chef de corps

03 81 85 36 01 ou 06 45 60 23 06

Ou

Colonel Jean-Luc POTIER, directeur départemental adjoint

03 81 85 36 02 ou 06 43 22 41 56

PHOTOS :

Véhicules de secours à victimes (VSAV)



Fourgon pompe tonne grande puissance (FPTGP)

